

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL
DU
CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIENE
ET DE LA
SOCIETE D'HYGIENE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Redacteur en chef: Dr J.-I. DESROCHES.

CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIENE

E. PERSILLIER-LACHAPPELLE, M. D, président,	- - -	Montréal.
R.-F. RINFRET, M. D,	- - -	Québec.
H.-R. GRAY, L. P,	- - -	Montréal.
C.-E. LEMIEUX, M. D,	- - -	Québec.
J.-B. GARNEAU, M. D,	- - -	Sainte-Anne de la Pérade.
R.-L. MACDONNELL, M. D,	- - -	Montréal.
L'honorable A.-H. PAQUET, M. D,	- - -	Saint-Cuthbert.
ELZÉAR PELLETIER, M. D, secrétaire,	- - -	Montréal.
J.-A. BEAUDRY, M. D, inspecteur-médical,	- - -	Montréal.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE

Président : M. J.-L. Archambault.—Vice-Présidents : MM. C.-A. Pfister
et J.-L.-V. Cléroux.— Secrétaire-Général : M. J.-I. Desroches.—Trésorier :
J.-Z. Resther.—Membres du Conseil d'Administration : MM. J.-W. Mount,
N. Fafard, A.-A. Foucher, H.-R. Gray, C.-N. Barry, S. Lachance, E. Vanier,
Ls Laberge.

*Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit
être adressé au*

Dr J.-I. DESROCHES, No 76, rue Saint-Gabriel, ou Boite 2027, P.O., Montreal.

REVUE MENSUELLE

Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.

Ce Journal est adressé gratuitement à MM. les Curés et aux Conseils Municipaux de cette Province.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

COLLABORATEURS

MM. les Docteurs A. T. Brosseau, W.-H. Hingston, J.-A. Laramée, A.-B. La-Rocque, H.-E. Desrosiers, A. Lamarche, L. Laberge, S. Duval, J.-E. Berthelot, S. Lachapelle, A. Piché, G. Archambault, F.-C.-T. Lamoureux, J.-A. Le Blanc, J.-D. Gauthier, A. Laporte, H. Jeannotte, J.-E. Tremblay, J. Pelletier, A.-J.-B. Rolland ; M. L. H. Archambault, avocat ; MM. F.-B. La Vallée et J. Haynes, ingénieurs civils, de Montréal. M. le docteur Ed. Gauvreau, de Québec. M. le docteur M. J. Palardy, de Saint-Hugues. M. le docteur A.-F. Brisson, de Laprairie.

DE FRANCE : MM. les docteurs C. Degoix, F. Brémond, Jos. de Pietra Santa, de Paris ; M. le docteur Lavrand, de Lille ; M. Wagner, architecte, de Grenoble.

D'ESPAGNE : MM. les docteurs Tolosa Latour, Don Benito Aviles de Madrid ; MM. les docteurs G. Gélabert, Pedro Garcia Faria, Viura Y Carreras, de Barcelone ; Don E. Estada, ingénieur, de Palma ; Don Manuel de Lujan y Garcia, Capitan de ingénieur, de Guadalajara.

D'ITALIE : MM. les docteurs S. Zinno, Magotta, Alfonso Montefusco, Bifulcor H. Caro, Luigi Maramaldi, de Naples ; M. le docteur G. Galli, de Plaisance, M. le docteur G. Bardaloni de Fano ; M. le docteur Carlo Giorgiéri, de Florence ;

DE TURQUIE : MM. les docteurs D. Péchédimaldji, D. Utudjian, Violi, le colonel Bonkowski Bey, chimiste, de Constantinople.

DU GRAND-DUCHÉ DE FINLANDE : M. le docteur A. Palmberg, de Boraga ; M. le docteur Asp, de Helsingfors.

DE HONGRIE : M. le docteur Joseph Korosi, de Budapesth.

DE ROUMANIE : M. le docteur J. Félix, de Bucharest.

D'IRLANDE : M. le Dr A. Harkin, de Belfast.

DE SUISSE : M. le docteur W. Schukthess, de Zurich.

DE GRECE : M. le docteur Zinnis, d'Athènes.

D'AFRIQUE : M. le docteur E.-L. Bertherand, d'Alger.

Notre Correspondant en Europe est M. A. HAMON, 132, Avenue de Clichy, Paris.

LE VIN DE MESSE " INGHAM & Co."

Le vin, cette liqueur spiritueuse obtenue par la fermentation du jus ou du moût du raisin, est aussi vieux que l'homme. De temps immémorial, le vin de la vigne a toujours été considéré à la fois comme un aliment, un excitant et un tonique. En effet, la plupart des principes que le vin renferme se retrouvent dans notre organisme. On comprend alors l'action importante du vin dans notre alimentation. Mais, de nos jours, la falsification des vins est très répandue chez tous les peuples. Et généralement parlant, on peut dire, quand on achète un vin, qu'on ne sait s'il n'est pas falsifié. C'est pourquoi il intéresse l'acheteur de connaître ceux que la chimie a trouvés purs. Ainsi le vin de messe " INGHAM & Co." est un vin reconnu incontestablement pur, puisqu'il est destiné au Saint Sacrifice de la Messe. D'ailleurs, des certificats de Son Eminence le cardinal Taschereau et de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, en sont une sûre garantie.

Nos lecteurs trouveront le VIN DE MESSE " Ingham & Co." chez **CHS LACAILLE & Cie**, seuls agents autorisés pour la vente en gros de ce Vin, à Montréal ; Importateurs d'Épiceries, Vins et Liqueurs en gros, No 329, RUE ST-PAUL, et No 14, RUE DIDIER, Montréal. En vente aussi chez les principaux Épiciers.

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

VOL. VI.

MONTREAL, MAI 1889.

No 1.

SOMMAIRE

Bulletin du Conseil provincial d'Hygiène : les sous-officiers de santé ; poursuite devant les tribunaux ; lisez le *Journal d'Hygiène Populaire* ; protégeons-nous ; une erreur courante.—La chambre et le lit des étrangers.—Eau de puits.—Catéchisme d'hygiène privée : les conditions individuelles.—Congrès d'hygiène à Paris.—La santé par le travail.—La propreté de l'école et de l'écolier.—Par monts et par vaux.—Chronique de l'hygiène en Europe.—Fâcheux effets du déboisement sur la santé publique.—De l'emploi des tuyaux en plomb pour la conduite des eaux alimentaires.—Bibliographie : Manuel de Propédeutique.

BULLETIN DU CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIENE

Pour les Bureaux Locaux d'Hygiène

A V I S

Sous-Officiers de Santé

Les bureaux locaux d'hygiène doivent, après en avoir été requis, nommer un Officier de santé pour la municipalité. (Clause 9, paragraphe 4 de l'Acte concernant la santé publique). Cet Officier de santé devra, autant que possible, être un médecin licencié. (Art. 2, Règlements du Conseil provincial d'Hygiène). Cependant, lorsqu'il n'y a pas de médecin, résidant dans la localité, le Bureau local devra nommer comme Officier de santé un médecin d'une municipalité voisine, et un de ses membres comme Officier de santé résidant. Cet Officier de santé, sans toutefois tenir lieu de médecin, pourra voir par lui-même et sur place à l'exécution des mesures nécessaires pour empêcher la propagation des maladies contagieuses, en surveillant surtout l'isolement et la désinfection, toujours néanmoins sous la direction officielle du médecin Officier de santé, dont il n'est que l'aide. Par ce moyen, le Bureau local pourra certainement éviter, en plus d'une occasion, le déplacement toujours coûteux d'un médecin qui réside à distance.

Rapport de maladies contagieuses.

Les secrétaires ou les officiers de santé des Bureaux locaux d'hygiène sont priés d'envoyer tous les mois, durant la saison d'été, au Secrétaire du Conseil provincial d'Hygiène, no 76 rue St-Gabriel, Montréal, le rapport des maladies contagieuses qui existent dans la localité, avec le nombre approximatif de ceux qui ont été malades ou qui sont morts.

Précautions pour prévenir les maladies contagieuses pendant l'été.

Le Conseil provincial d'hygiène attire particulièrement l'attention des Bureaux locaux sur les précautions qu'ils ont à prendre, surtout pendant cette saison de

l'année, où les chaleurs plus intenses aident au développement des germes des maladies contagieuses. Ils se feront un devoir de surveiller la propreté des cours et des rues, des caves et des dépendances qui environnent les habitations. (Art. 23 des règlements). C'est pendant ce temps qu'ils devront avoir l'œil au guet, et, à la première apparition d'une maladie contagieuse, en avvertir immédiatement le Conseil provincial d'Hygiène. Ce n'est que par une surveillance continuelle et soutenue que l'on réussira à combattre l'ennemi de nos foyers et de nos familles ; au reste, la prudence n'est-elle pas la mère de la sûreté ?"

AVIS SPECIAUX

Poursuite devant les tribunaux

Les Bureaux locaux d'Hygiène sont informés que, dorénavant, ils ne devront intenter aucune poursuite devant les tribunaux en vertu des Règlements du Conseil provincial d'Hygiène, sans en avoir préalablement communiqué avec ce Conseil.

Les Charniers privés

Ne pouvant modifier en quoi que ce soit les clauses 3 et 8 de l'Acte concernant le mode de procéder aux inhumations et aux exhumations, et désirant faciliter le plus possible aux propriétaires de Charniers privés l'application du principe de cette Loi, le Conseil Provincial d'Hygiène informe tous les intéressés que, pour sa part, il n'inquiétera pas ceux qui disposeront des cadavres dans les Charniers privés de la manière ci-après décrite. Il doit être entendu cependant, que le Conseil Provincial d'Hygiène, tout en se déclarant satisfait de ce nouveau mode d'inhumation au point de vue de l'Hygiène publique, ne saurait être tenu responsable dans aucun cas où on intenterait une poursuite en vertu de la loi actuelle.

Manière de disposer des cadavres

Le cercueil devra être entouré, sur toutes ses faces, d'une couche de ciment de 4 pouces d'épaisseur.

Pour ce faire, on construira une case dont l'intérieur mesurera 8 pouces de plus, sur la longueur, la largeur et la hauteur, que le cercueil qui devra y être renfermé.

Les murs de cette case seront en briques cuites cimentées, et auront 4 pouces d'épaisseur.

Pour les cases de la rangée inférieure, le fond sera en briques cimentées comme ci-dessus ou en béton. Quant aux cases superposées, elles auront pour fond les cases inférieures.

On déposera le cercueil dans la case ainsi construite, sur quatre blocs en pierre de quatre pouces de hauteur, de manière à laisser quatre pouces d'espace libre sur toutes les faces, puis on remplira de ciment cet espace libre, jusqu'à l'égalité des murs de briques.

LE SECRÉTARIAT.

SPECIAL NOTICES

Lawsuits

Notice is hereby given to Local Boards of Health, that they shall take no lawsuits on the Regulations of the Provincial Board of Health, without having before hand conferred with this Board on the matter.

Private Vaults in Cemeteries

In the impossibility of making any modification whatever to the Clauses 3 and 8 of the Act for the better regulation of Interments and Disinterments, and wishing to render the easiest possible, for the owners of private vaults, the application of the principle laid down in the law, the Provincial Board of Health informs all those it may concern, that from its part no action will be taken against those who will whom dispose of dead bodies in private vaults, in the manner hereafter described. It must be understood however, that the Provincial Board of Health, though being satisfied, as far as Hygiene is concerned, with the new method of disposing of dead bodies, should not be held responsible if a lawsuit should be taken by another party, in virtue of the existing law.

Disposal of dead bodies in private vaults

The coffin shall be surrounded on all its sides, by a coat of cement 4 inches thick.

In order to do so, a vault shall be constructed, the interior of which shall measure 8 inches longer, wider and higher than the coffin to be enclosed.

The walls of such vault shall be built with hard-burnt bricks and cement, and shall be 4 inches thick.

The vaults of the inferior row shall have their bottom built in bricks and cement or in concrete; the vaults placed above shall rest on the inferior ones as on their bottom.

The coffin shall be put in that vault on 4 small stone blocks 4 inches high, in such a way as to leave 4 inches of free space on all sides, then this free space shall be filled with cement up to the level of the brick walls.

THE SECRETARY'S OFFICE.

Lisez le "Journal d'Hygiène Populaire"

Nous avons envoyé, à tous les Bureaux locaux d'Hygiène de la Province, au moins deux copies du Journal mensuel d'Hygiène, devenu maintenant l'organe officiel du Conseil Provincial, qui s'y est réservé un espace spécial, pour publier, sous son contrôle et sa responsabilité, les matières qu'il croit propres à promouvoir les intérêts de l'hygiène dans cette province. Ces copies, adressées à quelques-uns des membres de ce Bureau, sont gratuites et à leur usage exclusif.

Le Journal ainsi distribué établit un lien nouveau et plus étroit de communication entre tous les Bureaux d'Hygiène et le Conseil Provincial. Il rapproche chaque administration hygiénique locale du centre principal de direction. Comme il y aura maintenant moins de distance entre la circonférence et le centre, la diffusion des connaissances en hygiène se fera plus rapidement, et plus vite aussi s'opérera la vulgarisation de cette science, qu'il est devenu nécessaire de répandre dans tous les coins et recoins de la société, pour le plus grand intérêt de tous et de chacun.

Dans le Journal, les Bureaux locaux trouveront une foule de données instructives et de renseignements utiles. C'est là qu'ils pourront puiser tous les éléments nécessaires à leur instruction et à leur direction en matière d'hygiène. Ils y verront comme il n'est pas difficile d'appliquer les principes de la science hygiénique, quand on en connaît les détails et qu'on en

comprend le motif et la raison d'être. Au reste rien ne sera négligé dans le Journal pour qu'il n'y soit publié que des matières qui intéressent directement nos populations, dont l'éducation est à faire en hygiène théorique et pratique. C'est pourquoi, les membres des Bureaux locaux devront se faire un devoir et un plaisir en même temps de recevoir ce Journal, de le lire attentivement (car lire, c'est déjà s'instruire), et de mettre en pratique les avis et les conseils qui y sont donnés pour leur instruction et leur direction.

Tous les mois, le Conseil Provincial publiera, sous le titre d'avis aux Bureaux locaux, des instructions destinées à aider les Bureaux locaux dans leur œuvre sanitaire. On voudra bien, dans la mesure du possible, toujours se conformer à ces avis, donnés dans l'intérêt de chaque municipalité comme dans l'intérêt général de la Province.

PROTEGEONS-NOUS

Une personne de Chesterville, Ontario, venait, ces jours derniers, à Montréal, en promenade chez ses parents. Sur le rapport fait au Bureau local d'Hygiène de la ville et communiqué au Conseil Provincial, que cette personne venait d'une famille de Chesterville où il y avait de la Variole, le conseil Provincial se mit immédiatement en communication avec le Conseil provincial d'Ontario, qui informa que, lorsque cette personne laissa la maison infectée de Chesterville, il y avait trois semaines qu'il n'y avait plus de Variole.

Il est fort heureux que la visite de cette personne n'ait pas eu de suites fâcheuses. Cependant, il eût pu fort bien arriver, cette personne eût-elle fait sa visite plus tôt, que la maladie se communiquât, et dans un centre de population dense comme Montréal, on sait par expérience à quelle catastrophe on eût pu s'attendre. La terrible épidémie de 1885-86 nous en a donné l'idée. Un seul cas de variole, venu inconnu de Chicago, a suffi à répandre la maladie dans des proportions gigantesques. Des milliers de personnes sont mortes victimes d'une ignorance coupable et meurtrière.

N'est-ce pas par une étincelle négligée que s'allument quelquefois les plus grands incendies ?

Il importe donc beaucoup d'être sur ses gardes, et de surveiller ceux qui viennent de certains endroits infectés de maladies contagieuses, dans Ontario ou dans les États-Unis. Il importe également de se renseigner pour savoir si, dans les localités d'où ils viennent, ces maladies ne règnent pas, et cela dans le plus grand intérêt des familles, qui peuvent être victimes de leur empressement à donner l'hospitalité à des personnes qui, par ignorance, leur apportent la mort et le deuil. En prenant les précautions voulues, chaque famille peut aisément se protéger contre tout danger de cette espèce, il n'y a qu'à le vouloir.

UNE ERREUR COURANTE

On s'imagine généralement qu'il n'y a que la Variole et le Choléra qui soient des maladies vraiment contagieuses, et contre lesquelles on puisse et on doit lutter avec quelque espérance de succès. Cependant il est prouvé, par les statistiques que la Rougeole, la Scarlatine, la Fièvre typhoïde et la Diphtérie, sont aussi des maladies très contagieuses, et plus meurtrières encore que la Variole et le Choléra, car elles font plus de victimes, et que l'Hygiène préventive peut contrôler la contagion des dernières comme des premières.

LA CHAMBRE ET LE LIT DES ÉTRANGERS.

Nous trouvons, dans le "Sanitary Volunteer," une intéressante petite reproduction sous le titre ci-dessus, que nous traduisons avec plaisir pour nos lecteurs. Sur le ton badin et humoristique, l'auteur nous fait une peinture très piquante des dangers et même des horreurs que renferment cette chambre et ce lit de réserve que la tradition, dans nos familles, surtout à la campagne, consacre encore religieusement au visiteur étranger.

"Chaque fois, dit-il, que je me décide d'aller à la campagne visiter des parents, ce n'est jamais sans éprouver une espèce de terreur qui me fait trembler. Il me semble déjà être dans la chambre des étrangers, et je ressens d'avance le frisson pénétrant que vont me causer les draps glacés de son lit sépulcral. Cette idée seule me fait différer mon voyage aussi longtemps que possible. Il m'en coûterait tant d'avouer à ces bons parents que plutôt que d'être l'hôte de cette chambre et de me glisser dans ce lit, j'aimerais mille fois mieux dormir sur un pieu. Je préfère leur laisser ignorer toujours tout le martyre qu'il me faut subir."

"Cette chambre qui fait l'objet de ma terreur, on a toujours le soin de la placer très à l'écart, à la plus grande distance possible de toute autre chambre de la maison, et inmanquablement dans un endroit solitaire. Jamais on n'a vu choisir cette chambre en haut près de l'escalier ou bien à côté du salon. Les rideaux de cette chambre unique et spéciale n'ont pas été soulevés depuis des mois, tout y est symétrique, compassé et tiré à quatre épingles; le lit, arrangé avec un ordre parfait, est disposé comme au niveau et à l'équerre. Que ce soit en hiver, que ce soit en été,

ce lit est toujours froid comme un marbre, et vous ne vous y enfoncez qu'avec des frissons; les draps, d'une propreté extrême sont lustrés et glissants; les taies d'oreiller, raidies par l'empois, craquent et frémissent comme des branches d'arbre, et dans un pareil linceul vous ne vous sentez pas le courage d'étendre les jambes, de peur de sentir votre pied se heurter à quelque froid tombeau. Ah! de grâce, laissez-moi m'étendre sur le plancher de la cuisine, dormir sur une meule de foin, me reposer debout dans un coin, partout ailleurs enfin, plutôt que de passer un seul instant dans ce lit réservé."

"Le poids de votre corps vous fait disparaître dans la plume mouvante, et par degrés vous enfoncez jusqu'à perdre de vue l'horizon des quatre poteaux du lit. Les yeux pleins de fatigue et de sommeil, vous n'osez pourtant pas dormir, la seule idée que la grande distance qui vous sépare du reste de la famille vous empêcherait d'être entendu en cas de besoin, dussiez-vous crier comme un sourd, vous rend nerveux, et vous tient éveillé malgré vous. Sous l'empire de ces sombres impressions, vous vous demandez si quelqu'un n'est pas mort dans cette chambre où il n'y a pas de vie, et dans ce lit où tout rappelle la tombe; il vous semble voir des figures de trépassés, entendre des bruits étranges, et des frissons vous descendent à flots tout le long du dos; c'est à peine si vous pouvez respirer."

"Connait-on quelqu'un qui ait jamais passé une bonne nuit dans un pareil lit? Quelle que soit la quantité de couvertures et de draps dont on ait recouvert votre corps, vous ne parveniez jamais à vous réchauffer; la circulation paraissait s'être arrêtée. Si par hasard vous avez pu vous endormir, ce n'a été que pour vous réveiller laborieusement dans

le cauchemar ou dans un rêve lugubre, avec l'idée fixe que vous aviez un cadavre à vos côtés. Combien de jours de repos ne vous faudra-t-il pas pour vous remettre de ces terrifiantes et bouleversantes impressions ? Et pourtant c'est ce qu'il faut vous résigner à toujours souffrir en silence toute votre vie, car la chambre des étrangers, avec son lit homicide, vous est et vous sera toujours offerte, sans que vous ayez jamais le courage de la refuser. Comment refuser cette hospitalité si généreuse et en même temps si meurtrière, préparée par un sentiment de délicate prévoyance, et donnée au nom de l'amitié et de l'affection ? ”

Un critique sévère trouverait peut-être à reprendre, dans ce tableau, quelques détails à effet et quelques ombres un peu fortes ; cependant on ne refusera pas d'admettre que le fond est vrai et qu'il y a beaucoup de couleur locale.

Qui d'entre nous n'a pas, au moins quelquefois en sa vie, été l'hôte de bons parents à la campagne, dans cette chambre des étrangers ? Cette chambre spéciale où tout est de choix, sanctuaire où l'ordre et la propreté règnent en souverains, lieu quasi sacré et à part dans la maison, où on ne va que rarement, et que l'usage dans la famille réserve pour l'hospitalité et l'amitié, reste encre vivace d'une pieuse tradition.

Mais si c'est une belle coutume que celle d'avoir toujours prête une chambre pour l'hôte absent, c'est par contre une bien mauvaise coutume que celle de tenir cette chambre constamment close, sous prétexte d'ordre et de propreté. Là, en effet, jamais le soleil ne pénètre, jamais l'air ne se renouvelle, là règnent toujours le silence et l'obscurité. Ce manque d'air et de lumière engendre cette fraîcheur humide que

l'on ressent en entrant, et qui glace toute la literie. On fait de cette chambre, sans le savoir, un véritable tombeau, parce qu'on n'y introduit jamais la vie, la gaieté, le mouvement et le bruit. Si donc vous voulez être agréable à vos hôtes (c'est certainement votre désir et votre intention de l'être), donnez-leur une chambre où l'on voit l'image de la vie et non celle de la mort. Laissez l'air et la lumière entrer à flots dans cette chambre comme dans les autres appartements de la maison, et vos hôtes seront plus à l'aise et plus gais.

De grâce ne rendez pas la propreté ennemie de l'hygiène, au contraire associez-les, en prenant les moyens pour empêcher ces chambres solitaires d'être pleines de froid et de crudité, et par conséquent malsaines et dangereuses pour l'hôte, malheureusement non prévenu, qui dort ainsi au milieu d'une atmosphère qui menace constamment sa santé.

EAU DE PUIITS

La plupart de ceux qui se servent d'eau de puits s'imaginent, en buvant cette eau si limpide et si fraîche, qu'ils boivent une eau toujours pure et toujours bonne. C'est une illusion, et souvent une funeste illusion. On ne songe jamais aux impuretés de toutes sortes que l'eau entraîne de la surface du sol au fond d'un puits. Qui s'arrête un moment à penser que les latrines, les étables, les fumiers humides répandus aux alentours de la grange, peuvent souiller l'eau d'un puits ? Et pourtant quel plus dangereux voisinage ! Les eaux de neige ou de pluie lavent constamment tous ces fumiers, toutes ces ordures, diluent tous ces purins, et, après avoir traversé

le sol, filtrent à travers la terre, et vont remplir le puits, entraînant avec elles la plus grande partie des matières impures qu'elles charroient sur leur passage.

L'eau du puits, toute souillée qu'elle soit n'en reste pas moins claire et limpide : trompeuse apparence ! et l'on boit, sans s'en douter, cette eau empoisonnée, qui, à un moment donné, peut servir de foyer au développement d'un nombre infini de germes qui propageront les maladies contagieuses. Suivez donc les sages conseils donnés par la science, en construisant vos puits à distance de tout endroit suspect. Cette distance se règle d'après la nature même du sol et la conformation du terrain. Pour être encore plus sûr, il vaut mieux consulter un homme compétent en ces matières. La chose en vaut bien la peine, car quel élément nécessaire à la vie convient-il d'entourer de plus de soin que l'eau qui sert à l'alimentation journalière ?

CATÉCHISME

D'HYGIÈNE PRIVÉE

CHAPITRE III

Des conditions individuelles

Les âges.—La constitution.—Les tempéraments
—Les habitudes.—L'hérédité.

Q. Qu'est-ce que nous entendons par les conditions individuelles ?

R. Nous entendons, par les conditions individuelles, les différences d'âges, de constitution, de tempéraments, d'habitudes et d'hérédité, qui existent entre tous les individus, et qui constituent la force de vie chez chacun d'eux.

Q. En combien de périodes divisons-nous la vie chez l'homme ?

R. La vie chez l'homme se divise en quatre périodes, qui représentent quatre

ordres de phénomènes. Ces périodes, qu'on appelle les âges de la vie, sont désignées sous les noms suivants : l'enfance, la jeunesse, l'âge viril et la vieillesse.

Q. Quelle est la durée de chacun des âges de la vie ?

R. L'enfance s'étend de la naissance jusqu'à l'âge de quatorze ans. La jeunesse succède à l'enfance, et se prolonge jusqu'au temps où l'individu a atteint son complet développement, ce qui a lieu vers trente ans. L'âge viril est la période la plus longue de la vie ; elle s'étend de la trentième à la soixantième année. Le temps de la vieillesse est celui du déclin de la vie ; à cet âge l'homme perd sa force et sa verdeur, et la loi fatale de la vie s'exerce dans toute sa rigueur.

Q. Qu'est-ce que la constitution ?

R. La constitution est la manière d'être de l'organisation particulière de chaque individu. Elle exprime la force ou la faiblesse : constitution forte ou constitution faible. Ainsi s'exprime le degré de force physique chez chacun de nous.

Q. Qu'est-ce que les tempéraments ?

R. On entend par tempéraments les différences qui existent entre les hommes, et qui sont déterminées par la prépondérance d'un système d'organes sur les autres. Ces différences modifient les chances de vie dans chaque individu.

Q. Combien y a-t-il de tempéraments ?

R. La science reconnaît quatre tempéraments types : le tempérament sanguin, le tempérament lymphatique, le tempérament nerveux et le tempérament bilieux. Maintenant il y a souvent mélange de deux tempéraments, ce qui constitue alors un tempérament composé.

Q. Comment reconnaît-on le tempérament sanguin ?

R. On reconnaît le tempérament san-

guin par la coloration rouge de la peau d'un individu. Ce tempérament s'annonce, au moral, par une imagination vive et riante, une mémoire heureuse, des passions violentes.

Q. Quel doit être le régime du sujet sanguin ?

R. L'hygiène recommande au sujet sanguin la sobriété dans l'alimentation, l'abstinence des liqueurs spiritueuses, et beaucoup d'exercice.

Q. Comment reconnaît-on le tempérament lymphatique ?

R. Chez un individu à tempérament lymphatique, la taille est assez volumineuse et replète, la physionomie peu animée, le visage pâle ou légèrement coloré, les cheveux rouges ou blonds, les yeux le plus souvent bleus et ternes, avec un regard langoureux ; le nez, les oreilles et les lèvres très sont prononcés. L'intelligence est faible, la mémoire infidèle, l'imagination froide et les passions tranquilles.

Q. Quel doit être le régime des personnes lymphatiques ?

R. L'alimentation, chez les personnes lymphatiques, doit être essentiellement azotée. Elles doivent combattre de bonne heure le moindre symptôme de maladie, à cause de leur grande prédisposition, et éviter surtout l'humidité froide.

Q. A quels signes physiques et intellectuels reconnaît-on le tempérament nerveux ?

R. Les sujets nerveux sont maigres, secs, vifs, alertes, leurs cheveux sont bruns ou noirs, leur barbe bien fournie. Ils sont doués d'une imagination ardente, d'un esprit vif.

Q. Quel régime doivent suivre les personnes nerveuses ?

R. Les personnes nerveuses éviteront les émotions, les veilles, le régime exci-

tant. Elles se trouveront bien de l'usage des bains, des exercices. Le séjour à la campagne leur sera avantageux.

Q. Quels sont les caractères physiques et intellectuels du tempérament bilieux ?

R. Le sujet bilieux a une taille médiocre, les os gros. Il est maigre, ou a très peu d'embonpoint. Le visage est sec, avec un teint brun-jaunâtre. Les yeux sont vifs et étincellants. Il a l'intelligence bien développée, un caractère ferme, décidé, persévérant, des passions violentes, et une ambition opiniâtre.

Q. Quel doit être le régime du sujet bilieux ?

R. Le sujet bilieux doit user de sobriété dans le boire et le manger, puis éviter les émotions, surtout la colère, ainsi que la constipation.

Q. Qu'entendez-vous par tempérament composé ?

R. On entend par tempérament composé le mélange de deux tempéraments exemple : le tempérament bilieux associé au tempérament nerveux constitue le tempérament bilieux-nerveux.

Q. Qu'est-ce que l'habitude ?

R. L'habitude est une faculté acquise par l'homme, de répéter certains actes qu'il a déjà faits. L'habitude devient chez l'homme une seconde nature. Ainsi l'éducation de l'homme, qui dispose de la santé et de la vie, n'est au fond qu'une habitude contractée. De là l'importance, dès ses plus tendres années, de s'habituer à régulariser les fonctions de la vie matérielle, intellectuelle et morale. Enfin on doit toujours se rappeler le proverbe allemand qui dit : une habitude du berceau dure jusqu'au tombeau.

Q. Qu'est-ce que l'hérédité ?

R. L'hérédité est une transmission pa-

les parents aux enfants, des qualités ou défauts physiques moraux ou morbides. Ainsi les passions, les sentiments, les particularités de caractère, subissent l'influence de l'hérédité. Hâtons-nous de dire aussi que l'éducation hygiénique, qui a pour but de développer les facultés utiles et de réprimer les mauvaises, modifie très heureusement la loi de l'hérédité. L'hygiène de l'âme et du cœur a donc pour conséquence ce que sera l'enfant envers la famille, envers la société, envers lui-même.

DR J. I. DESROCHES.

CONGRÈS D'HYGIÈNE A PARIS

On s'occupe beaucoup, chez tous les peuples, d'Hygiène publique et privée. De temps en temps on organise des congrès internationaux d'hygiène. Ces Congrès ont un double but, celui de rassembler sous un même Labarum tous les savants du monde et de donner à la science de l'hygiène toute l'importance qu'elle mérite d'avoir dans les destinées des peuples, des sociétés et des individus.

En 1887, à Vienne, plus de 4000 hygiénistes, venus, de tous les continents, se sont inscrits comme membres du congrès international. Des travaux d'une valeur scientifique considérable sont émanés de cette réunion savante. De ce jour l'hygiène a pris un essor plus rapide vers de nouvelles applications. Ces travaux, que nous avons reçus de Vienne, et qui ornent notre bibliothèque, nous sont une source précieuse de renseignements.

A Paris, pendant l'été, auront lieu des Congrès d'hygiène, auxquels tous les savants français et étrangers sont respectueusement invités de prendre part. Nous

n'avons pas de doute que presque tous les peuples y seront représentés. Vraiment, c'est un avantage immense pour une nation de participer à ces sortes de congrès, faits dans un but humanitaire. Le Canada comprendra-t-il tous les avantages d'avoir des représentants à ces conventions ? Montréal qui a tant besoin de réformes sanitaires restera-t-il en arrière ? Espérons encore que le gouvernement du Canada, les Conseils provinciaux, le Bureau de Santé de Montréal, enverront des représentants à Paris. L'hygiène du Canada réclame dans ce sens, écoutons la voix du véritable progrès.

Dr J. I. DESROCHES.

LA SANTÉ PAR LE TRAVAIL

Nous résumons, d'une brillante conférence faite au Conservatoire des Arts et Métiers, sous ce titre "La santé par le travail", par le Dr H. George, les quelques considérations ci-après :

Nous avons le droit d'être fiers du succès de nos amis, dans cette voie féconde de la bonne vulgarisation scientifique.

Le travail est une nécessité impérieuse, qui remonte à l'origine même de l'humanité. Aujourd'hui encore les mêmes besoins subsistent et exigent le même travail ; il faut des laboureurs et des boulangers, des tailleurs et des maçons, des charpentiers et des forgerons.

Il a du reste de nombreux avantages ; procure le bien-être indispensable à la vie ; est, pour les individus comme pour les nations, la source première de toute richesse ; élève la moralité de l'homme, et le garantit contre les tentations malsaines.

Le travail de chacun de nous sert encore au bien être d'autrui : tout travail

leur est une utilité sociale, et le rang que tient un peuple dans le monde se mesure souvent à la somme du travail qu'il produit.

Le travail forcé, accompli pour gagner le pain quotidien, semble être quelquefois une servitude fâcheuse et pénible, et pourtant cette obligation et cette continuité même lui donnent une grande importance hygiénique.

Notre corps est sans cesse le siège d'un double mouvement de destruction et de réparation, de décomposition et de re-composition ; les matériaux usés doivent être rejetés au dehors ; des matériaux nouveaux doivent être introduits. L'introduction des matériaux nouveaux s'appelle *l'assimilation* ; le rejet des matériaux usés s'appelle la *désassimilation*.

Ces fonctions sont influencées par les émotions morales de toute espèce, et l'explication de tous ces faits doit être recherchée dans le système nerveux.

La tristesse et le chagrin ayant de graves conséquences pour la santé, il est nécessaire de les combattre pour en conjurer les effets.

On doit donc conseiller les distractions, mais il faut alors rechercher les plus efficaces, elles se divisent en deux groupes : d'un côté, les plaisirs ; de l'autre, le travail. Les premiers sont généralement coûteux, laissent souvent après eux regrets, déceptions ou mécomptes. Le second, au contraire, laisse toujours après lui une satisfaction sans mélange : celle du devoir accompli ; il nous impose une distraction forcée : au lieu de s'abandonner à son chagrin, on est obligé d'en secouer le fardeau, car le travail est là, n'admettant ni délai, ni dépit, ni retard, et il faut, bon gré, mal gré, accomplir la besogne quotidienne.

C'est là ce qui fait du travail forcé, non

un châtiment imposé à l'homme, mais le plus précieux des bienfaits ; c'est encore un remède des plus efficaces contre l'ennui des oisifs et même contre la folie.

Ici notre confrère s'occupe du travail musculaire appelé *exercice*.

A l'un, dit-il, on ordonne de parcourir des kilomètres et des kilomètres à la file : c'est un métier de facteur rural. A l'autre on prescrit de fendre et de scier son bois : c'est un métier de bûcheron. A celui-ci on fait installer chez lui tout un outillage pour tailler, raboter et clouer le bois, afin de l'assembler en objets divers ; c'est un métier de menuisier. A celui-là on ordonne de cultiver son jardin, de bêcher, ratisser, arroser : c'est un métier de jardinière ; etc.

Le travail est donc un besoin naturel, puisque nous voyons les gens désœuvrés chercher une occupation pour combattre l'ennui et s'imposer, sous le nom d'exercice, un véritable travail musculaire. Ces ouvriers volontaires ont par exemple à l'égard des autres cette infériorité, que leur travail est momentané, passager, intermittent ; ils sont maîtres de le quitter ou de le reprendre. L'ouvrier au contraire est l'esclave de son travail, et ce travail a toujours la supériorité de l'obligation, de la continuité, de la régularité. Cet ouvrier possède donc le double avantage de l'action bienfaisante produite sur *l'assimilation* par *l'équilibre cérébral*, et sur la *désassimilation* par le *fonctionnement régulier des muscles*. Il doit tout cela au *travail forcé*.

L'homme aurait tort du reste de se plaindre du sort que tous les animaux partagent avec lui.

Nous ne saurions trop admirer les galeries de la taupe, les huttes du castor, le nid du rat, des oiseaux et de certains poissons ; la cloche à plonger de

l'argyronète ; le travail des abeilles et les pyramides des termites, dont la hauteur, comparée à la taille de l'insecte, est telle, qu'une construction humaine équivalente devrait avoir *seize cents mètres* de hauteur.

Lorsqu'on passe en revue, dit en terminant le savant conférencier, toutes les productions du génie humain sous toutes leurs formes si variées, lorsque l'on suit pas à pas toutes les phases de l'histoire du Travail depuis les débuts de l'homme sur la terre jusqu'à nos jours, pour comparer le point de départ et le point d'arrivée, quelle merveilleuse épopée ! Et cependant l'humanité est loin d'en être à sa dernière étape !

Si le travail est la condition fondamentale de la santé, du bien être, de la moralité et de mérite réel des individus, c'est aussi le travail, et le travail seul, qui constitue la prospérité, la richesse, la dignité, et la vraie grandeur des nations !

Dr MARIUS ROLAND.

LA PROPRETÉ DE L'ÉCOLE ET DE L'ÉCOLIER

Dans les écoles on peut bien dire également, au point de vue où nous sommes placé dans ce travail, que " l'âge d'or est devant nous, hélas ! et non derrière " !

Au village, l'école devra toujours être construite loin des mares, des fumiers et des dépôts d'immondices. A la ville, on l'écartera le plus possible des grandes agglomérations populaires. On entretiendra avec le plus grand soin les locaux scolaires, vestibules, escaliers, couloirs, cours de récréation, etc., par des balayages et

des lavages multipliés. Il faut s'occuper surtout des latrines scolaires, qui laissent tant à désirer ; établir des fosses mobiles pour les cabinets d'aisances, et des urinoires séparés des cabinets, à parois d'ardoise ou de faïence. Les murs des cabinets seront recouverts de silicate de zinc, pour permettre des lavages fréquents et faciles ; le siège sera en bois, et le système à l'anglaise : si l'eau est en quantité insuffisante, on adoptera le *dry earth closet*. Tels sont, brièvement, les vœux des hygiénistes, que s'efforce de réaliser actuellement l'autorité ministérielle.

Les classes et le préau couvert seront l'objet des soins assidus de la part des instituteurs. Ceux-ci veilleront à ce que l'air des salles soit renouvelé ; à ce que les planchers, careaux et murs soient l'objet de fréquents nettoyages. Tous les ans, ils profiteront de l'époque des vacances pour faire reblanchir à la chaux, après un grattage préalable, les murs et plafonds des locaux scolaires. Faire régner partout la propreté, c'est le vrai moyen de faire aimer l'hygiène. D'ailleurs, nulle autre part qu'à l'école, l'hygiène de l'habitation n'est plus nécessaire (comme l'hygiène en général, pourrions-nous ajouter). On ne saurait mieux montrer que par des exemples, l'impérieuse utilité de cette science, ainsi que les bienfaits qu'elle apporte, sans bruit, au perfectionnement physique et moral de l'homme. S'il est vrai que l'hygiène préserve de la médecine, c'est surtout *en action* qu'il faut en montrer à l'enfant les excellents principes ; il est à la fois rationnel et facile de profiter de cet âge " qui vibre à tout ", suivant le mot de Michelet, pour faire germer des citoyens capables d'exalter notre vitalité nationale.

Les écoliers, il faut bien le dire, sont généralement fort malpropres. Aussi les

instituteurs devront-ils, à chaque classe, inspecter la figure, les mains, la tête, le linge et les vêtements des enfants ; veiller (par une visite hebdomadaire complète) à ce que les lavages et les bains leur soient donnés régulièrement ; faire de fréquents reproches, au sujet de la propreté, non seulement aux enfants, mais surtout aux parents ; si ces reproches sont inutiles, recourir aux punitions ; et, finalement, si l'on se heurte malgré tout à l'indocilité et au mauvais vouloir, ne pas hésiter à renvoyer les enfants dans leur famille.

La malpropreté cause chez les enfants bien des indispositions, et fait fermenter bien des levains morbides. Les teignes, qui dépouillent (parfois d'une façon définitive) le cuir chevelu et retentissent souvent, malheureusement, sur la santé générale, ont pour cause primordiale et indéniable la malpropreté. Le Dr Jules Bergeron l'a démontré naguère : il a expliqué ainsi la diminution des teignes avec les progrès de la civilisation, qui fait fuir peu à peu l'incurie, l'ignorance et la misère ; il a rendu compte aussi de leur plus grande fréquence dans les pays méridionaux, où la saleté est plus générale que dans le nord. Eh bien ! il importe encore de recommander, dans les salles d'asile, écoles et lycées, la plus stricte et la plus soignée surveillance de l'état du cuir chevelu. Pour éviter la contagion des teignes (comme, du reste des poux et des autres maladies parasitaires), les maîtres veilleront à ce que les peignes et autres *objets de toilette* soient rigoureusement personnels, et régulièrement nettoyés ; ils empêcheront, par des punitions sévères, la promiscuité des *coiffures*, si fréquente chez les écoliers. Enfin, en faisant exécuter aux enfants ces règlements d'ordre, ils auront soin de leur en faire comprendre la raison d'être et la valeur.....

Dr E. MONIN,

PAR MONTS ET PAR VAUX

Avec le présent numéro, le *Journal d'Hygiène Populaire* entre dans sa VI^e année d'existence. A cette occasion, nous sommes heureux de constater les progrès que l'hygiène a accomplis depuis cinq ans dans notre Province. Aussi nous avons la satisfaction de dire que notre publication a beaucoup fait pour assurer ces progrès hygiéniques.

Puissions-nous recevoir de nos compatriotes l'encouragement que réclame notre œuvre humanitaire D.

* * *

On lit dans le *Journal de la Santé* de Paris, ce qui suit :

“Le docteur T. Brennan publie, dans le *Journal d'Hygiène populaire* de Montréal, une étude fort intéressante sur l'hygiène scolaire, au cours de laquelle il réclame de chaque instituteur un rapport sur les conditions hygiéniques de son école et de ses élèves ; l'enseignement de l'hygiène aux instituteurs ; des leçons pratiques d'hygiène pour les élèves. L'hygiène a droit à sa place dans l'éducation de la jeunesse ; au Canada, elle ne l'a pas encore, il faut donc la lui donner. C'est dans ce but qu'un de nos éminents amis de ce pays, le docteur J. I. Desroches, a publié récemment un remarquable traité élémentaire d'hygiène privée. Souhaitons que tous les vaillants médecins et hygiénistes canadiens triomphent dans leurs efforts.”

* * *

La *Revue Fénelon* de Paris, nous fait l'honneur de reproduire le Catéchisme d'Hygiène Privée du docteur J. I. Desroches.

* * *

“
nal
nou:
sur l
man
des
nemo
été r
est d
qu'à
mille

[I

Dr
d'Hyg
1889.

“ N
du Ca
leçons
qu'il a
giène ;
ainsi r
des co
de ses
des ali
—du r
—des
exercice ;
contagi

Ce p
thodiqu
chant à
aux fan
certain
canadie
ce pays
D'ailieu
“ vulga
seigner
les mais
rempli.
dans la
français
et des p

A côté
heureux
hasarder
du filtre

" Le Dr E. P. Lachapelle, dans le *Journal d'Hygiène populaire* de Montréal, nous donne d'intéressants renseignements sur la cité hygiénique modèle de Pullmann. Rien de ce qui concerne l'hygiène des habitations et de la rue (approvisionnement d'eau, drainage, égouts, etc.) n'a été négligé. Aussi la mortalité annuelle est de huit pour mille ; n'oublions pas qu'à Paris elle est de vingt pour mille."

Dr L. AUVRAY.

*
* *
*

[Du *Journal d'Hygiène*, de Paris].

Dr J. I. DESROCHES. *Traité élémentaire d'Hygiène privée* ; vol. in 8 ; Montréal 1889.

" Notre sympathique et savant confrère du Canada a réuni en un volume les leçons si intéressantes d'Hygiène privée qu'il a publiées dans son *Journal d'Hygiène populaire*. Les douze leçons sont ainsi réparties : l'homme et l'hygiène ;— des conditions individuelles ;— de l'air et de ses altérations ;— de l'alimentation et des aliments ;— des boissons alimentaires ;— du régime ;— de l'hygiène de la peau ;— des vêtements ;— du travail ;— de l'exercice ;— des habitations ;— des maladies contagieuses.

Ce petit traité, exposé lucide et méthodique de toutes les questions se rattachant à l'hygiène individuelle, est destiné aux familles et aux écoles. Nous sommes certain qu'il sera bien accueilli du public canadien, car déjà l'élite intellectuelle de ce pays lui a fait un chaleureux accueil. D'ailleurs, le but poursuivi par l'auteur : " vulgariser l'hygiène et développer l'enseignement de cette science si utile dans les maisons d'éducation ", est parfaitement rempli. Ce livre comble une vraie lacune dans la littérature médicale du Canada français : la rédaction en est très soignée et des plus méthodiques.

A côté des éloges que nous sommes heureux d'adresser à M. Desroches, nous hasarderons une petite réserve au sujet du filtre Chamberland. En le recom-

mandant, sa religion n'a pas été complètement éclairée, car les expériences d'Armand Gautier ont prouvé que le filtre Chamberland laisse passer les microbes, et par suite ne répond pas du tout au but pour lequel il avait été créé."

CHRONIQUE DE L'HYGIENE EN EUROPE

M. Louis Masson, inspecteur de l'assainissement de Paris, nous fait hommage de sa savante conférence au IV^e congrès provincial des architectes, tenue à Toulouse, en septembre 1887.

Le sujet traité par M. Masson est des plus importants ; il s'agit en effet des Villes, et de leur assainissement.

Le texte est accompagné d'un atlas, dont les planches représentent alternativement les dispositions de la maison insalubre, et les conditions à réaliser pour la maison salubre.

Dans d'autres planches sont dessinés les plans de l'assainissement d'une ville quant à la disposition des égouts, et quant à la épuration des eaux d'égout par le sol.

Une dernière planche représente le type d'un champ d'épuration (bouche de distribution et disposition des terrains irrigués).

Vous voyez, par ce rapide exposé, tout l'intérêt pratique qui s'attachait à la conférence de M. Louis Masson, accueillie du reste par des applaudissements répétés.

Nous entrayons de cette œuvre les passages suivants, que nous conseillons à tous de méditer. Qu'existe-t-il, à peu près partout, dans les villes, au point de vue de l'assainissement.

En ce qui concerne les systèmes de vidanges :

Des trous béants et des fosses fixes, mal construites et peu étanches, qui laissent filtrer, jusqu'à la nappe souterraine, des germes morbides qui les rendent malsaines et impropres à tous les usages ;

Des fosses mobiles et des tinettes dont les installations sont défectueuses, généralement sales, et dont les manipulations, malpropres, faites en plein jour, soulèvent le dégoût, et sont une cause d'infection pour la maison et pour la rue ;

Des écoulements directs à l'égout, par des canalisations le plus souvent mal construites, qui mettent l'habitation en contact direct avec l'atmosphère viciée de l'égout public ; ou bien la tinette filtrante, qui présente, avec les mêmes inconvénients que les écoulements à l'égout ainsi pratiqué, ceux de la fosse fixe et de la fosse mobile ;

Et, enfin, le dilueur Mouras, système bâtard dont on n'a pas voulu à Paris, mais qui a trouvé dans le Midi une faveur qu'il ne mérite pas plus que l'appareil filtrant ordinaire.

Si nous passons maintenant au mode d'évacuation des eaux usées, nous voyons presque partout des écoulements superficiels d'eaux sales, mélangées quelquefois d'urines et même de déjections solides ;

Des puisards, la plupart du temps trous à fond perdu, qui s'ajoutent aux fosses pour empoisonner le sous-sol, et rendre plus impures, si c'est possible, les eaux des puits qui, dans beaucoup d'endroits, servent encore à l'alimentation ;

Un réseau d'égouts incomplet, étudié au jour le jour, c'est-à-dire pour donner satisfaction aux besoins du moment ; des galeries présentant des diversités pour ainsi dire infinies, que rien ne justifie, avec des radiers plats

se prêtant difficilement à l'écoulement des eaux ;

Dans la maison, des cabinets d'aisances en communication directe, soit avec l'égout, soit avec les fosses, et dont vous connaissez mieux que moi, Messieurs, tous les inconvénients ; des vidoirs en plombs pour les eaux grasses, où le lavage fait souvent défaut, répandant ces odeurs infectes qui ne le cèdent en rien quelquefois à celles qui se dégagent des lieux d'aisances ;

Et, enfin, un service public qui ne dispose pas de moyens suffisamment appropriés pour le curage des égouts et l'entraînement rapide des eaux usées.

Si nous nous demandons maintenant ce que deviennent toutes ces matières de vidanges et tous ces détritiques, produits de l'alimentation d'une ville, nous voyons les premières transportées dans les voiries ou dans les dépotoirs qui s'établissent partout, un peu au hasard, en dehors de la ville qu'ils entourent d'une ceinture infecte.

Quant aux eaux d'égout, on les déverse brutalement dans les bassins des ports, comme à Toulon, à Marseille et à Cette, où elles restent à peu près à l'état stagnant, ou bien dans les cours d'eau qui traversent les cités, sans se soucier des inconvénients qui peuvent en résulter pour soi-même ou pour les villes en aval.

Il convient, Messieurs, de remédier à cette situation, dont je ne vous ai pas présenté un tableau assombri à plaisir.

Le degré d'assainissement d'une ville peut se mesurer à la mortalité qui y règne.

Maintenant nous pouvons bien admettre que, dans une ville, un homme pris en moyenne, depuis les plus hauts fonctionnaires jusqu'au simple ouvrier, reçoit un salaire de 2,000 francs. Il représente donc un capital de 40,000 fr. Si

à Paris, par exemple, nous économisons 10 têtes humaines par 1 000 habitants, ceci représente, à la fin de l'année, 200,000 existences gagnées, correspondant à un revenu de 40, 000, 000 de francs ou à un capital de 800, 000, 000, presque un milliard. Ce raisonnement brutal sous la forme de calcul algébrique, fait saisir l'avantage que l'ensemble de la population gagne en reculant les limites de la mortalité. Mais il est clair que les questions de mortalité et de bien-être doivent primer ces calculs brutaux. Je n'ai pas besoin d'insister sur la différence de tenue physique et morale, entre l'ouvrier qui habite une rue et une maison saines, où il se plaît et demeure volontiers, et l'ouvrier qui s'abrite dans les repaires infects des faubourgs de certaines grandes villes, où il n'y a ni air, ni lumière, ni eau, et qu'il fuit pour s'enfermer dans les cabarets et les assommoirs."

Il faut donc assainir les villes, et pour cela une des premières choses à faire, c'est d'assainir les maisons.

M. Masson est un ardent et convaincu partisan de la formule d'Edwin Chadwick : "circulation, jamais de stagnation".

Il demande donc le tout à l'égout, des water closets siphonnés, des chasses d'eau, et l'utilisation agricole des eaux d'égouts.

Nous félicitons vivement cet ingénieur de suivre les traces du savant et regretté hygiéniste Durand Claye.

*
* *
*

De l'enquête faite par les soins du ministère en Belgique, relativement à la pureté du genièvre, il résulte que sur 302 échantillons, deux seulement étaient falsifiés avec de l'acide sulfurique, et 300 n'étaient pas falsifiés par des substances nuisibles à la santé; toutefois, comme le rapporte le *Mouvement hygiénique*, 42 0/10 des échan-

tillons contenaient de l'alcool amylique, corps auquel on attribue une grande part dans la production des phénomènes morbides de l'alcoolisme. Les recherches analytiques avaient été faites par un chimiste de haute valeur, M Depaire. A. HAMON (Paris).

FACHEUX EFFETS DU DEBOISEMENT SUR LA SANTE PUBLIQUE

Les arbres ont, sur l'atmosphère et sur le sol, une influence que l'hygiéniste peut mettre à profit, et sur laquelle le Dr Giuseppe Sancassoni, insistait dans un mémoire publié il y a une quinzaine d'années dans *li Annali di Medicina Fublica*.

1. Les arbres préservent le sol contre la trop forte chaleur des rayons solaires, contre la gelée et contre les vents impétueux; ils protègent les plantes délicates, pour lesquelles ils sont un rempart salubre; ils sont des moyens naturels de drainage et d'assainissement: en effet, par leurs racines, ils absorbent l'humidité trop grande du sol, et sont précieux surtout dans les localités où des couches argileuses maintiennent au-dessus du sol ces amas d'eaux stagnantes qui sont si bien appropriés à la formation d'agents infectieux et miasmatiques; par leurs racines encore, ils favorisent l'écoulement des eaux et sont des agents utiles de dessèchement, en même temps qu'ils retiennent une certaine quantité d'eau qu'ils restituent à l'atmosphère par leurs feuilles, ou qu'ils emmagasinent dans leurs tissus; ils sont ainsi de véritables réservoirs qui alimentent les sources de nos vallées; ils préviennent les inondations et la formation de torrents qui, sans eux, suivraient infailliblement les pluies un peu abondantes.

2. Sur l'atmosphère, l'action des arbres;

n'est pas moins heureuse. Par leurs feuilles, ils absorbent les gaz méphitiques et émettent en échange de l'air vital ; ils diminuent la température de l'air ambiant par l'évaporation puissante dont les feuilles sont les organes, par l'immense surface que les feuilles elles-mêmes offrent au processus rafraîchissant de la radiation, et par la protection du sol contre la chaleur des rayons solaires directs. Enfin, les arbres épurent l'atmosphère des produits septiques ou miasmatiques qu'elle peut contenir.

3. Cette action sur les miasmes est prouvée par les faits. L'auteur affirme que, dans les communes où il exerce, depuis que l'on a détruit en grande partie les bois, les fièvres intermittentes se sont accrues en nombre extraordinaire. Tout le monde s'accorde à reconnaître les services que rendent à Rome les bois de myrtes et de lauriers qui s'étendent dans les environs de la ville. Dans certaines localités marécageuses de l'Italie, on a vu toute une habitation être protégée contre la fièvre par un rideau d'arbres faisant rempart contre la maladie, tandis que l'affection régnait sur des points voisins, où l'abri des arbres n'existait pas.

Le Dr Parrish, de Philadelphie, raconte qu'une famille vivait exempte de fièvre non loin d'un endroit marécageux dont elle était séparée par un bois ; un chemin ayant été tracé dans ce bois, la fièvre ne tarda pas à envahir l'habitation. Mury a émis l'opinion que des plantations faites entre l'observatoire de Washington et les rives du Potomac, auraient préservé de la fièvre les habitants de cet établissement. L'expérience, du reste, a été répétée en grand en Italie et avec un plein succès. Dans la Virginie et dans la Caroline, on voit certains espaces complètement respectés par la fièvre intermit-

tente, au milieu de localités marécageuses ; on attribue avec raison cette immunité à la végétation des genévriers sauvages. En 1854, on a pu répéter en Allemagne des observations que l'on avait déjà faites dans les Indes, à savoir que les forêts empêchent la diffusion et le développement du choléra, ou, si vous le préférez, de l'agent de cette maladie.

DE L'EMPLOI DES TUYAUX EN PLOMB

POUR

LA CONDUITE DES EAUX

ALIMENTAIRES

PAR

A. HAMON (DE PARIS)

CHAPITRE IV

Historique de la question des tuyaux de plomb pour conduites d'eau.

Il est du devoir d'un gouvernement protecteur de prévenir, s'il le peut, le développement des maladies saturnines.

(Tanquerel des Planches).

Du temps des Romains, on faisait usage de tuyaux de plomb, et déjà à cette époque, Vitruve écrivait : " Minime fistulis plumbeis aqua duci videtur, si volumus eam habere salubrem (1)." Plus d'un siècle après, Galien (2), lui aussi, condamnait l'usage du plomb pour

1—De Architectura, Livre VIII, chap. 7, p. 262-265, édition Dan. Barbari 1567, p. 335-336 ; édition de Naples 1758.

2—De Compositione medicamentorum secundum locos, Livre VIII, chap. 2.

la conduite de l'eau. Palladius (3) émettait la même opinion.

Quelques empereurs d'Allemagne (4), à la fin du XV^e siècle et au commencement du XVI^e, proscrivirent l'emploi de ce métal.

Aux Etats-Unis, sur un rapport du Dr Franklin (5), une loi de l'Etat de Massachusetts, en 1723, prohiba presque complètement ce métal. Scheele (5), l'illustre chimiste suédois, conseillait d'enduire intérieurement les tuyaux de plomb d'un vernis insoluble dans l'eau, afin de se préserver du danger qu'ils présentent. Tronchin, Vanstrootswyck, reconnurent l'étiologie saturnine de beaucoup de coliques causées par l'eau de boisson.

Au XIX^e siècle, les preuves de la nocuité du plomb pour la canalisation des eaux alimentaires se sont accumulés en nombre considérable. Beaucoup de médecins et chimistes de tous les pays se sont occupés de cette question si importante de l'hygiène publique.

Angleterre.—Depuis 1795, époque à laquelle cette question fut soulevée dans ce pays par les *Medical Commentaries* (6), elle a justement préoccupé l'opinion publique.

Outre les savants anglais déjà cités, nous voyons, parmi ceux qui ont traité

3—De re rustica, Livre IX, chap. 11.

4—Cités par le Dr Reinwillier, in *empoisonnement des eaux potables par le plomb*, Paris 1870.

5—Cité par Remer, in *Traité de police médicale*, tome 3.

6—Account of the pernicious effects from an impregnation given to water by lead, p. 313-318, medical commentaries, Edinburgh 1795.

ce sujet : Lambe (7), Taylor (8), T. Thomson (9), Robertson (10), R. D. Thomson (11), J. B. Harrison (12), Rees (13), Ransome (14), B. W. Richardson (15), H. Osborne (16), B. Latham (17), H. Haines (18), Lankester (19), A. Fergus (20), C. B. Fox (21), W. Thomson (22), J. Parry (23), A.

7—Researches into the properties of spring water, with medical cautions against the use of lead in the construction of pumps, water pipes, cisterns, etc., London 1803.

8—Guy's hospital reports, p. 60-91, London 1838.

9—Medical Times, p. 193-196, London 1848-49.

10—Lancet, p. 202, London 1851.

11—Lancet, p. 79, London 1854.

12—Some observations on the contamination of water by the poison of lead and its effects on the human body, together with remarks on some of the mode in which lead may be injurious in domestic life, London 1852, journal of public Health and sanitary Review, p. 185, London 1858-59.

13—Lancet, p. 61, London, 1860.

14—Cours oral d'Hygiène de ce professeur.

15—Medical Times and Gazette, 29 octobre, London 1864.

16—Medical Times and Gazette, p. 586, London 1864.

17—Report of the Croydon Local Board of Health for 1870, Croydon 1871.

18—Transactions of the national Association for the promotion of social science, p. 463-465, London 1870.

19—Daily Post, London 1870.

20—Sanitary Journal of Scotland, p. 53, Glasgow 1876-1878.

21—Sanitary examination of water, air and food, London 1878.

Roberts (24), G. Wigner (25), R. Thorne Thorne (26), A. Gordon (27), Th. Stevenson (28), etc., etc. Partout où l'eau passe dans les tuyaux de plomb, il y a danger, suivant la majorité des savants nommés ci-dessus. Le General Board of Health de Londres (29), en 1850, la Manchester and San-ford sanitary Association (30), en 1861, ont déclaré qu'on devrait cesser l'usage de ces tuyaux.

En 1858-59, le *Times* entreprit une campagne fort ardente contre les tuyaux de plomb; nombre de médecins et de chimistes y prirent part. La majorité se prononça pour la prohibition de ce métal dans les conduites d'eau. En 1882, à la suite de l'intoxication Milnes à Huddersfield, une commission fut nommée pour étudier la question du plomb et de l'eau alimentaire. Elle était composée des chimistes W. Crookes, W. Odling et C. Meymott Tidy (30).

22—Proceedings of the literary and philosophical society of Manchester, p. 84-92, Manchester 1850-52.

23—Water, its composition, collection and distribution, p. 119-122, London 1881.

24—British medical Journal, p. 140, London 1883.

25—British medical Journal, p. 228, London 1883.

26—The Practitioner, p. 464-477, vol. 31, London 1886.

27—Meeting of the British Association for advancement of sciences at Liverpool, septembre 1870.

28—Guy's hospital reports, vol. 26, London 1883.

29—Report on the water supply of Metropolis. London 1850.

30—Report of the action of water on lead to the committee of the corporation of Waddersfield, London 1886.

Dans un rapport remarquable, tant par les recherches qu'il a nécessitées que par la clarté de son exposition, ces savants ont conclu à l'emploi des tuyaux de plomb, parce que 1. leur suppression entraînerait à des dépenses considérables; 2. ils sont d'une facilité d'emploi à nulle autre pareille. Cette conclusion étonne d'autant plus le lecteur que, sur les 76 pages in folio dont le rapport se compose, 74 contiennent à chaque ligne la preuve de la nocuité de ces tuyaux.

Le local Board of Health de Sheffield, par la voie de son rapporteur le Dr Sinclair White (31), n'a pas conclu dans le même sens; il a décidé que ces tuyaux ne devaient pas être employés. Ce rapport a été fait à la suite de nombreuses intoxications survenues dans cette ville.

Le Pr John Simon (32), est d'avis que, dans toute distribution nouvelle, le tuyau en plomb doit être remplacé par des matières non métalliques, terre ou verre.

En 1887, il y eut, à Sheffield, une nouvelle épidémie d'intoxications saturnines dues aux tuyaux. M. H. Allen (33) publia à ce sujet une étude qui concluait au non emploi de ces conduites. Le Dr J. Brown (34), à Bacup, ayant constaté des accidents, rechercha le plomb dans les eaux de distribution; il en trouva des quantités variables.

31—Report on the action of the Sheffield water on the lead communication pipes and its effects on the health of the community, Sheffield 1886.

32—Public health reports, p. 33-34, vol. 1, London 1887.

33—Magazine of Health, p. 63-79, London 1888.—Sanitary Record, p. 356-357 et 362, 15 février, London 1888.

34—Sanitary Record, p. 384, 15 février, London 1888.

La British Medical Association (35), dans son meeting de 1887, entendit le Dr W. R. Thomas lui faire une très intéressante communication sur l'épidémie de Sheffield. L'orateur s'est élevé contre l'usage des conduites de plomb, qui intoxiquent lentement les populations. Le Dr Thorne a pris part à la discussion ; il conseille de mettre des silicates dans l'eau. Ces sels protégeraient le plomb.

De nombreux articles anonymes, suivant l'habitude de la presse anglaise, ont été écrits sur cette question dans le *British Medical Journal* (1882 à 1887), le *Mining Journal* (1864 et 1870), la *Medical Press and Circular* (1872), l'*Engineering* (1874), le *Builder* (1870), le *British and Northern Engineer* [1832-33], l'*Analyst* [1882], le *Sanitary Record* [1882-33-86-87], l'*Engineer* [1872], etc. La majorité de ces articles s'élèvent contre les tuyaux de plomb.

En 1855, la municipalité de Glasgow [36], avait fait faire une enquête qui coûta, paraît-il, 5 000 livres sterling. L'opinion qui ressortit de cette enquête fut que les tuyaux de plomb étaient nocifs.

D'après des renseignements qui nous sont parvenus [37], à Edimbourg, Hull, Croydon, Londres, ces tuyaux ne sont plus employés dans toutes les nouvelles constructions et pour les réparations ; il est fait usage de conduites en fer ou doublés d'étain. Dans les vieux quartiers seulement il existe encore des tuyaux en plomb.

35—The British Medical Journal, p. 349-350, 13 août, London 1887.

36—Report of the commission appointed to investigate the action of Loch Katrine water upon lead, Glasgow 1855.

37—Lettre à M. A. Hamon, 10 janvier 1887, du Dr A. Palmberg, chargé d'une mission sanitaire par le gouvernement finlandais.

LES CENTENAIRES EN FRANCE

En France, le recensement de 1886 a accusé 184 centenaires. L'administration a fait procéder à une enquête sommaire à ce sujet, et il est résulté de cette enquête qu'on ne pouvait pas évaluer au-dessus de 83 le nombre réel des centenaires, parmi lesquels 52 femmes et 31 hommes.

Le doyen de ces centenaires, serait un nommé Rives, habitant à Tarbes, porté par son acte de baptême comme né le 21 août 1770, en Espagne ; il aurait donc actuellement 118 ans, et il jouirait d'une parfaite santé. Après lui viendrait une femme de 114 ans, née en 1774, et qui habite le département de l'Ardeche. En dehors de ces deux cas de longévité exceptionnelle, l'âge de 105 ans paraît être la limite extrême de la vie en France.

Au point de vue social, ce sont les mendicants qui fournissent le plus grand nombre de centenaires, 22 sur 83. On ne signale qu'un seul centenaire parmi les personnes ayant une situation de fortune très aisée, probablement M. Chevreul, le doyen des étudiants de France, âge de 102 ans, mort depuis.

Pour vivre longuement, il faut vivre lentement, dit Cicéron. Ce précepte, qui a toute la concision et toute la justesse d'un aphorisme de l'école de Salerne, est marqué au coin de la véritable Hygiène. C'est aujourd'hui surtout qu'il convient de le tirer de l'oubli, particulièrement dans un siècle où tout marche si vite, où l'esprit, comme le corps, sont entraînés avec une rapidité vertigineuse sur le chemin du progrès vers des horizons encore inconnus.

Bibliographie

Le docteur H. Lavrand. Manuel de Propédeutique. 1 vol. in. 80 avec 51 gravures dans le texte. A. Manceaux, libraire éditeur, Bruxelles. 1889.

Notre savant collègue de Lille, en publiant ce livre, a comblé une véritable lacune dans l'enseignement clinique de nos facultés.

"Ce petit livre, dit M. le professeur Desplats, peut être considéré comme le guide de l'étudiant en médecine à l'hôpital. Il n'est pas destiné à enseigner la pathologie, ni la clinique, son ambition est plus modeste. Il a seulement pour but d'apprendre à celui qui le consultera comment *on regarde*, comment *on palpe*, comment *on écoute*, etc. S'il réussit, le but de l'auteur sera atteint, j'en suis sûr, et maîtres et élèves lui seront également reconnaissants."

L'ouvrage de M. Lavrand comprend :

L'appareil respiratoire : notions d'anatomie, préliminaires, inspection, palpation, percussion et auscultation des poumons : la toux, et la séméiologie des crachats.

L'appareil circulatoire : cœur, artères, veines, pouls. De la température ; variations de la température, types de fièvres, stades de la fièvre, hypodermie.

Examens des urines dans les éléments normaux et anormaux.

Nous souhaitons voir ce livre éminemment pratique prendre sa place dans la bibliothèque du médecin praticien, et surtout de l'étudiant en médecine.

Enfin il nous est agréable d'adresser à M. H. Lavrand nos bien sincères félicitations, et à M. A. Manceaux nos remerciements pour son gracieux envoi.

* * *

ACADÉMIE DE JÉSUS-MARIE, QUÉBEC.—
Catéchisme d'Hygiène, à l'usage des écoles de jeunes filles, in 16—44 pages—1888.

C'est avec plaisir que nous accusons réception de ce petit livre. Il fait réellement honneur à son auteur qui se cache sous le modeste nom "d'Institutrice".

On voit dès la première page que l'auteur a compris toute l'importance de l'enseignement de l'hygiène dans l'éducation de la jeunesse : "On demandait à Agésilas comment il fallait instruire les enfants : " Leur apprendre ce qu'ils devront faire étant homme," répondit-il.

"Suivant ce conseil, il vous faut donc apprendre, chers élèves, ce que vous devez faire étant devenues " Maîtresses de maison."

"On vous a dit que c'est au foyer domestique que la science de l'hygiène doit trouver son berceau ; que c'est au foyer maternel que le fleuve de la santé doit couler. "C'est une grande vérité qui constitue toute la vie de l'homme ; la santé et la vie de l'homme relève de l'enfance.

Ce petit livre comprend les matières d'hygiène suivantes : " Hygiène de l'habitation ;—Hygiène de la respiration ;—Hygiène de l'alimentation ;—Des boissons ;—Des condiments ;—Hygiène des organes du mouvement ou de l'exercice ;—Hygiène du sommeil ;—Hygiène de la peau ;—Hygiène des sens ;—Conclusion.

Ce petit catéchisme est scientifiquement bien fait, et nous lui souhaitons tous le succès désirable.

Dr J. I. DESROCHES.

Reflexions sur les maladies contagieuses.

—Tout homme malade par sa faute est un mauvais citoyen pour les raisons suivantes :

1. Il expose à la maladie ses parents, ses voisins, ses amis ;
2. Il prive la société du fruit de ses travaux ;
3. Il est un consommateur inutile ; car il ne produit rien.

Là où vous voyez les enfants souffrir souvent de mal de gorge, de mal de tête, de diarrhée, soyez presque certains que le drainage est en mauvais ordre.

Rédacteur en chef : DR J. I. DESROCHES.

Emulsion Jubile d'Huile de Foie de Morue de Norvege AUX HYPOPHOSPHITES

Elle contient 50 pour cent d'huile pure de foie de morue de Norvège. De composition constante, elle est facilement acceptée par les malades et très bien supportée par les estomacs les plus délicates.

Cette heureuse émulsion se recommande par les principaux effets suivants : Augmentation d'appétit, diminution de la toux, régularisation de la digestion et des selles, retour des forces et du sommeil.

Applications thérapeutiques : Bronchites, Consomption, Scrofule, Rachitisme, Lymphatisme, Faiblesse, etc.

PHARMACIE JUBILE
R. CARRIERE, Chimiste, Drogiste

Téléphone, — 6041.

No 1341, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

 Dépôt dans toutes les pharmacies.

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts,
ponts, arpentages publics et particuliers,
subdivisions cadastrales.

{ Plans et devis pour constructions civiles
et religieuses, établissements industriels,
constructions privées.
Expertises, arbitrages, expropriations.

J. EMILE VANIER
INGENIEUR CIVIL ET SANITAIRE,
ARPENTEUR PROVINCIAL, ARCHITECTE.

BUREAUX : No 61 RUE ST-JACQUES

MONTREAL.

Brevets d'invention, Marques de Commerce
Dessins de Fabriques, Droits d'Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités
à correspondre.

INSTITUT VACCINOGENE

A Messieurs les Médecins,

Cet établissement a été fondé par le Gouvernement Provincial dans le but de fournir à notre population un vaccin pur, et par le fait même faire cesser cette antipathie qui existe, non contre la vaccination; mais contre l'emploi de vaccin provenant de l'étranger.

Cet Institut Vaccinogène, à l'instar de ceux de la France et de l'Angleterre, est soumis à une surveillance rigoureuse de la part du Gouvernement, et nul vaccin ne peut être livré au commerce avant d'avoir été préalablement inspecté; ainsi Messieurs les Médecins peuvent être parfaitement certains qu'en s'adressant à cet établissement ils recevront toujours de la lymphé très pure, ne causant jamais de ces accidents regrettables que l'on a déplorés trop fréquemment, après s'être servi de ces vaccins contenant des corps étrangers, v. g. pus, sang, débris de tissus, etc., etc., et que l'on rencontre malheureusement trop souvent dans le commerce.

Le vaccin n'est garanti d'une manière positive que pendant l'espace de trois semaines, et afin qu'il n'y ait pas d'erreur ou de dupes, chaque enveloppe contenant le vaccin portera la date de l'emmagasinage et la signature du Médecin Gérant.

Prix : Une boîte contenant 10 pointes \$1.00.

Une remise libérale est accordée aux Bureaux de Santé et à MM. les Pharmaciens.

DR ED. GAUVREAU, Propriétaire et Gérant.

TRAITE Elementaire D'HYGIENE PRIVEE

Par le DR J.-I. DESROCHES

MONTREAL

Un volume in-8° de 186 Pages.

PRIX: 50 CENTS

En vente chez tous les libraires.



MAISON FONDÉE EN 1859.

HENRY R. GRAY,

CHIMISTE-PHARMACIEN

144, - RUE ST-LAURENT, - 144
MONTREAL.

*Médecins, Hôpitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges, Universités,
etc., fournis de Drogues, Appareils chimiques à conditions
libérales, au prix du gros, qualité garantie.*

Guérison souvent, et Amélioration Toujours

— DE —

LA CHORÉE, DE L'HYSTÉRIE;

DES CRISES NERVEUSES, DE LA DANSE DE ST-GUY.

Du Nervosisme qui fatigue si souvent

LES FEMMES AU MOMENT DE LA MENSTRUATION

ET DE

L'ÉPILEPSIE

PAR LES

DRAGÉES GELINEAU

Cette médication est en vente dans les principales pharmacies du Canada
et chez

J. MOUSNIER, Pharmacien

A SCEAUX, près Paris, FRANCE.